Recherches & Solidarités

Le Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Enquête auprès des acteurs de l'accompagnement associatif en Auvergne – Rhône-Alpes

27 janvier 2020

Sommaire

- Le contexte
- La démarche
- Méthodologie
- L’accès aux mesures d’accompagnement proposées par les associations
- Les bénéficiaires de l’offre d’accompagnement
- Les thématiques d’accompagnement
- Pour un accompagnement renforcé

Le contexte

- Depuis 2016, dans le cadre de la charte des engagements réciproques signée par l'Etat et le Mouvement Associatif, un collectif d'associations, de collectivités territoriales et de représentants des services de l'Etat en région se réunit pour étudier ensemble la vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes et déterminer les actions qu'il peut entreprendre pour la soutenir.

- Des réunions qui se sont tenues en 2018 et 2019, il ressort un besoin de mieux connaître les acteurs locaux de l'accompagnement à la vie associative et de recenser leurs besoins afin de mettre en place les actions nécessaires à leur soutien.

La démarche

Une cible privilégiée :

- Les acteurs de l'accompagnement sous statut associatif

Mais sans sous-estimer l'accompagnement de la part des services de l'Etat, des collectivités locales, des services publics et des acteurs privés (banques, assurances, consultants...)

Deux objectifs :

1. Mieux connaître l'offre d'accompagnement associative
2. Comment la renforcer dans le cadre de la Commission Régionale de la Vie Associative (associations, Etat, collectivités locales) ?

Trois temps :

1. Un recensement par le Mouvement associatif des acteurs de l'accompagnement dans les 12 départements.
2. Une enquête auprès des structures recensées.
3. Un partage des résultats de l'enquête au sein de la CRVA, une réflexion en commun sur les bonnes pratiques à dupliquer et sur les actions nouvelles à mener.

Méthodologie

L’enquête

- En ligne entre le 2 mai et le 15 juillet 2019
- En priorité en direction des structures associatives de l’accompagnement, sans écarter les autres acteurs : les services de l’Etat, les collectivités territoriales, les consultants, les prestataires et les autres acteurs privés.
- Une enquête en 3 parties :
  - Quelques informations sur la structure (territoire, statut, label ou dispositif, organisée ou pas en réseau)
  - Une présentation détaillée de l’offre proposée (profil des structures accompagnées, modalités et conditions d’accompagnement...)
  - Les attentes et les besoins de ces structures pour mieux remplir leurs missions
- Un taux de retour de près de 50% sur la cible « *associative* » :
  - 114 réponses sur un total de 245 structures identifiées : 114 / 245 = **47%**

L'échantillon associatif

	Réponses Associations	Taux de retour
Ain	5	26%
Allier	4	31%
Ardèche	6	29%
Cantal	5	50%
Drôme	9	43%
Isère	9	60%
Loire	10	63%
Haute-Loire	8	100%
Puy-de-Dôme	11	85%
Rhône et Métropole de Lyon	38	95%
Savoie	5	28%
Haute-Savoie	4	50%
Total	114	47%

Territoire d'intervention	
Communal	2
Intercommunal	16
Départemental	53
Interdépartemental	13
Régional	25
National	5
Total	114

Dispositifs ou labels (plusieurs réponses possibles)	
DLA	11%
Tiers de confiance –impact emploi	15%
Réseau Etat (PAVA, MAIA...)	34%
Information Jeunesse (BIJ, PIJ...)	2%
CRIB	13%
Autres	39%
Aucun	10%

25% de ces associations n'appartiennent à aucun réseau, aucune coordination, fédération.

L’accès aux mesures d’accompagnement proposées par les associations

Souvent une mission parmi d'autres

Au regard de l'ensemble de votre activité, les missions d'accompagnement effectuées par votre structure représentent environ :

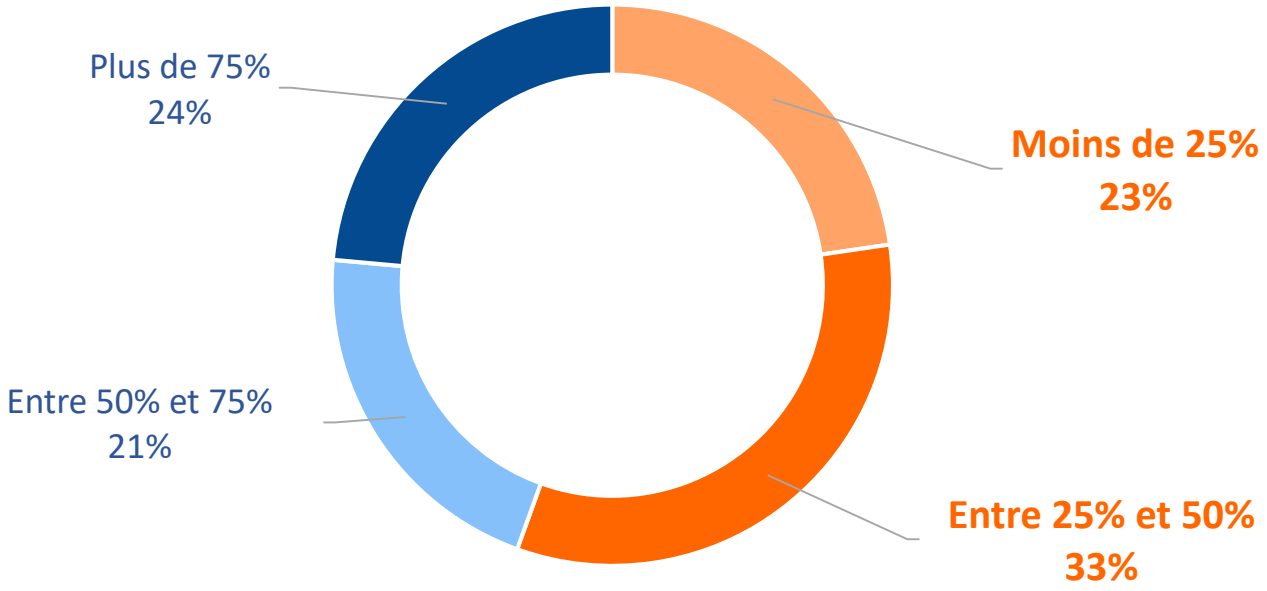

Les missions d'accompagnement sont plus souvent minoritaires dans l'activité des structures :

- Un obstacle à la visibilité ?
- Un atout pour un maillage plus fin sur le territoire ?
- Une nécessaire mixité des activités pour diversifier les financements ?

Une offre le plus souvent accessible à tous

Les services et mesures que propose votre structure s'adressent-ils uniquement à vos adhérents ?

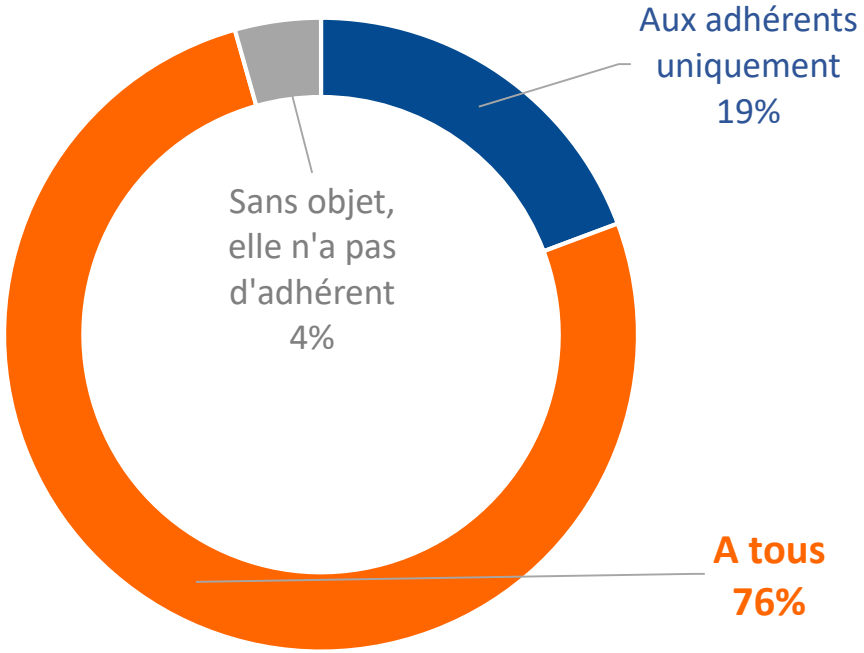

Une offre le plus souvent accessible à tous, sans condition d'adhésion, ce qui aurait pu constituer un frein.

Des services souvent gratuits

Les services et outils que propose votre structure sont-ils gratuits pour les bénéficiaires ?

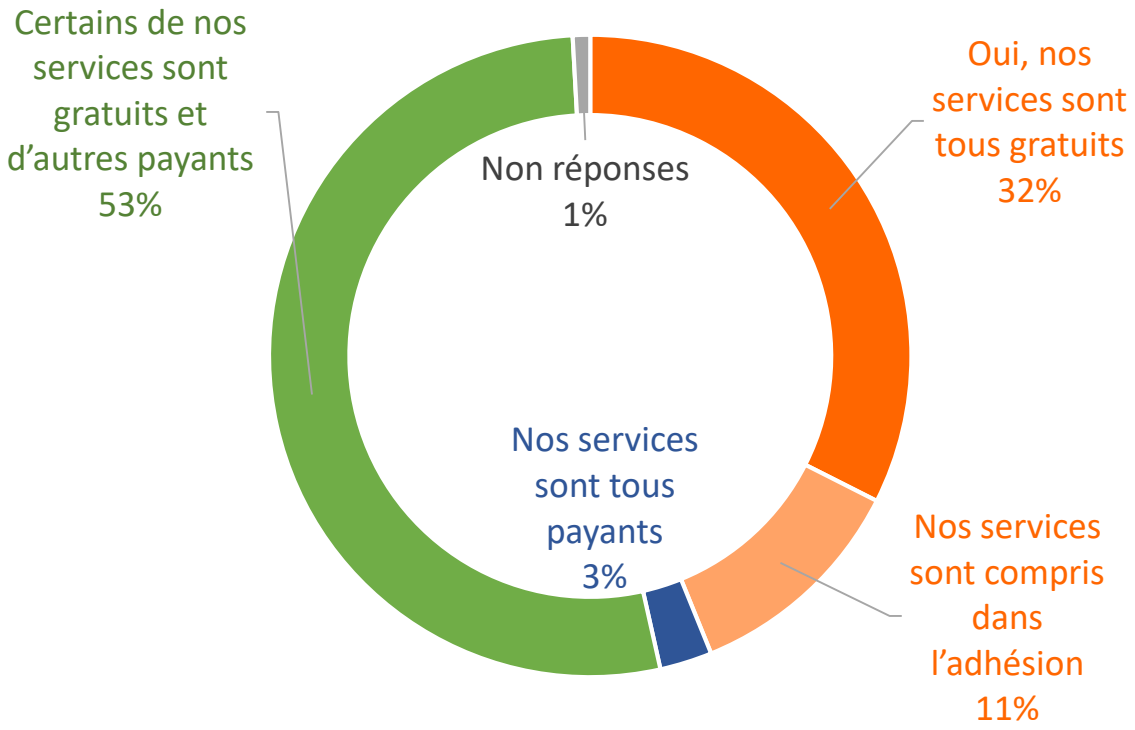

De nombreux services et outils gratuits :
32% toujours gratuits
11% intégrés dans l'adhésion
53% parfois gratuits.

Dans le cas contraire, la participation financière demandée est-elle un frein ?

Les bénéficiaires de l’offre d’accompagnement, de la part des associations

Les structures accompagnées

Votre structure accompagne (plusieurs réponses possibles) :

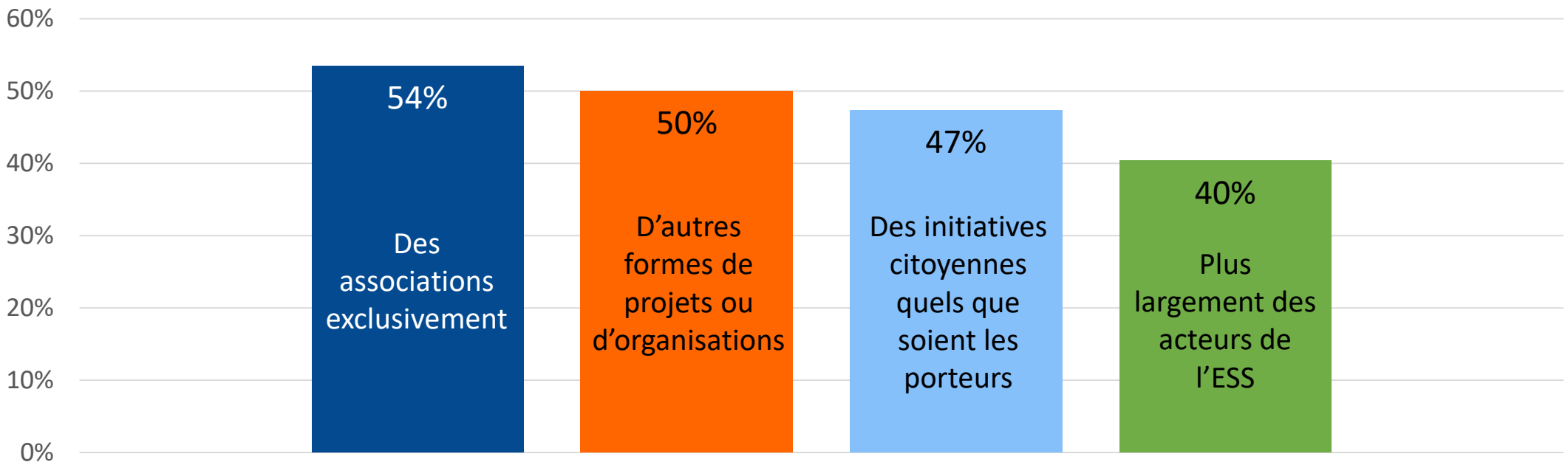

Une expertise "associative" à mettre en avant ?

Les associations ont également accès à une offre plus large, ouverte aux acteurs de l'ESS et/ou à d'autres projets plus ou moins formalisés.

La diversité des secteurs accompagnés

Les organisations/projets que votre structure accompagne ont principalement pour secteurs d'activités : plusieurs réponses possibles

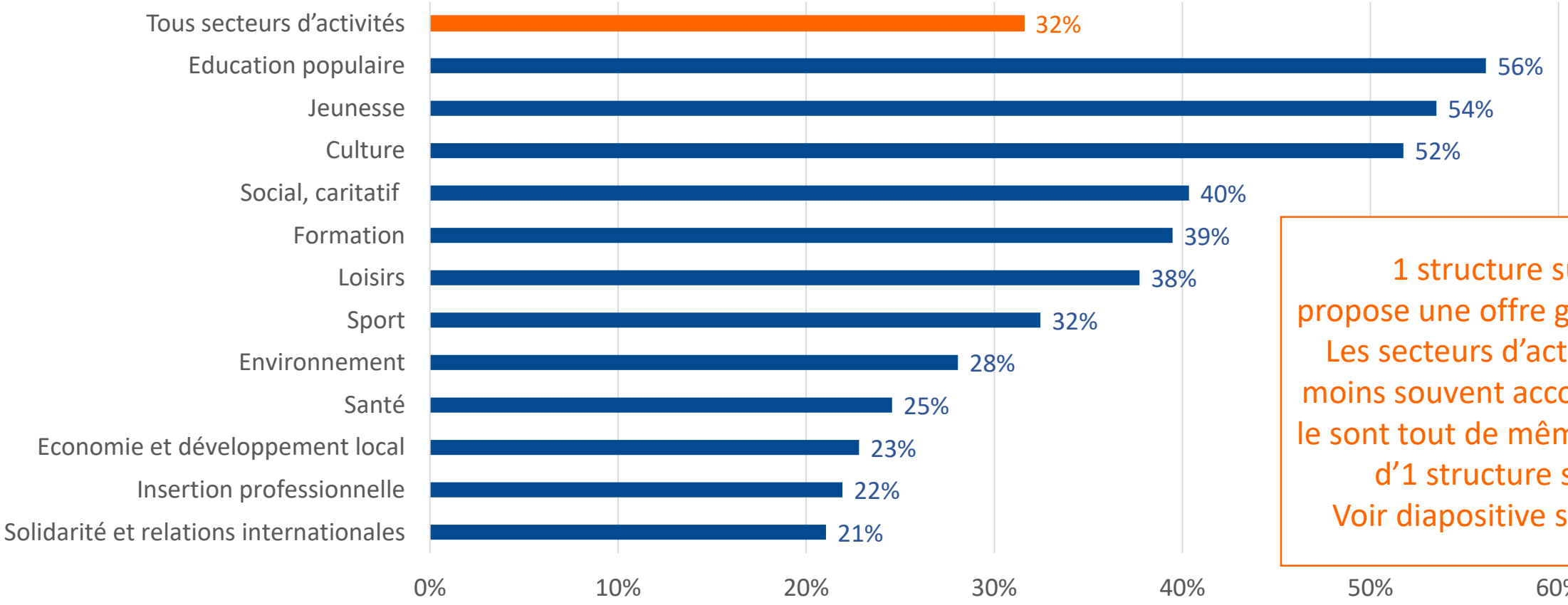

1 structure sur 3 propose une offre généraliste. Les secteurs d'activités les moins souvent accompagnés, le sont tout de même par plus d'1 structure sur 5.
Voir diapositive suivante.

Lecture : 32% des structures interrogées accompagnent des projets ou des associations quelle que soit leur activité. Elles sont 56% à accompagner des projets ou des associations d'éducation populaire.

Des différences selon les secteurs

Les secteurs d'activités des structures accompagnées

Plus de 50% de réponses

Education populaire

Jeunesse

Culture

Entre 21% et 32 %

Sport

Environnement

Santé

Economie et développement local

Insertion professionnelle

Solidarité internationale

Plusieurs paramètres à prendre en compte :

- Le poids de chaque secteur et les éventuelles spécificités du tissu associatif local : une plus grande présence d'associations d'un secteur donné sur un territoire donné (culture, éducation populaire...)
- L'offre d'accompagnement sur chaque territoire et sa visibilité.
- L'appartenance à un réseau et l'accompagnement proposé en interne.
- Les difficultés de certains secteurs les conduisant à solliciter plus de soutien en général ou sur des sujets précis.

Employeurs ou non employeurs

Les services de votre structure s'adressent à :

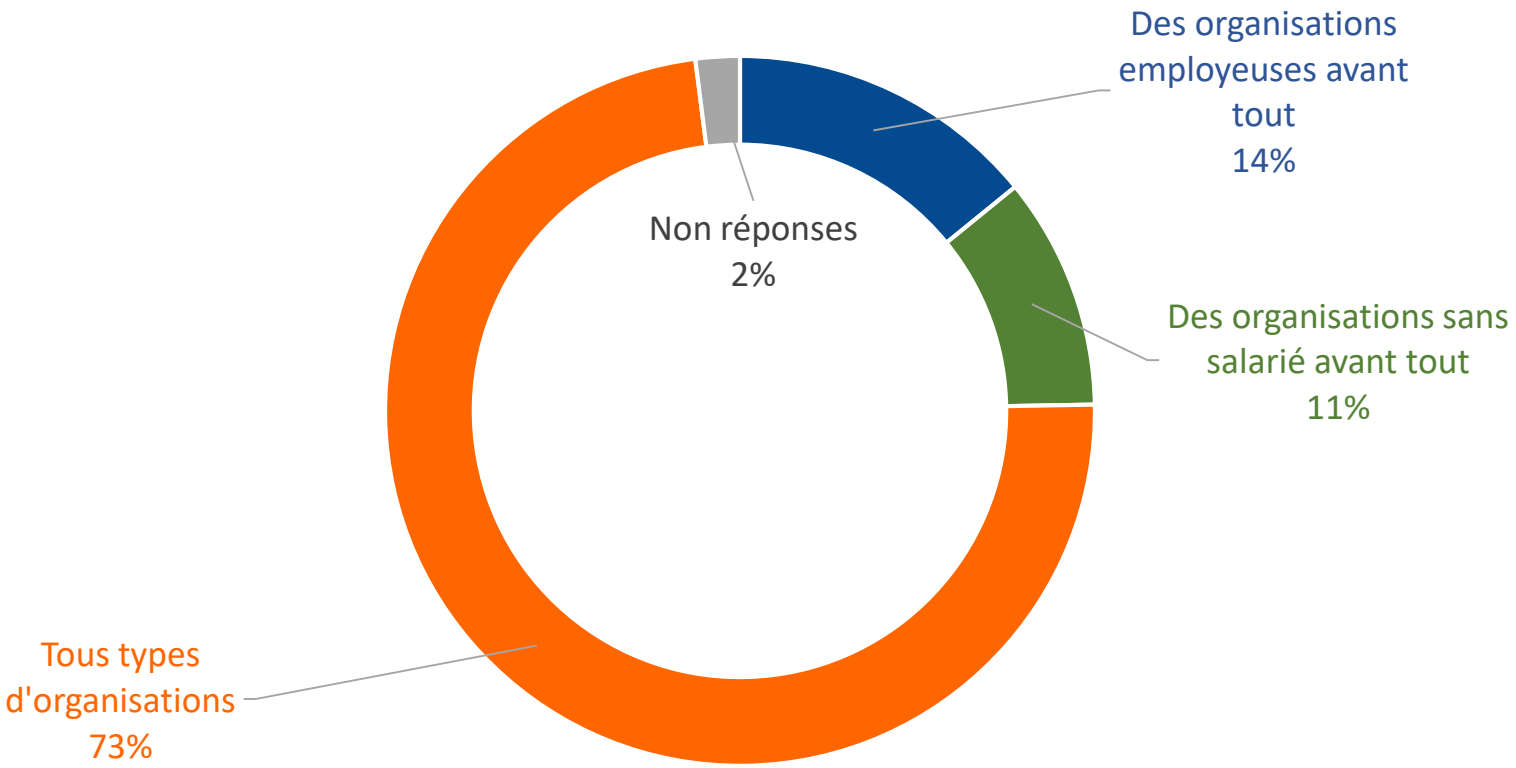

Une offre le plus souvent ouverte à tous. Quelques cas de spécialisation en direction des employeurs ou des non employeurs : un intérêt pour ces structures à le faire savoir pour guider les demandeurs potentiels.

Rural ou urbain

Les projets/actions que votre structure accompagne se situent :

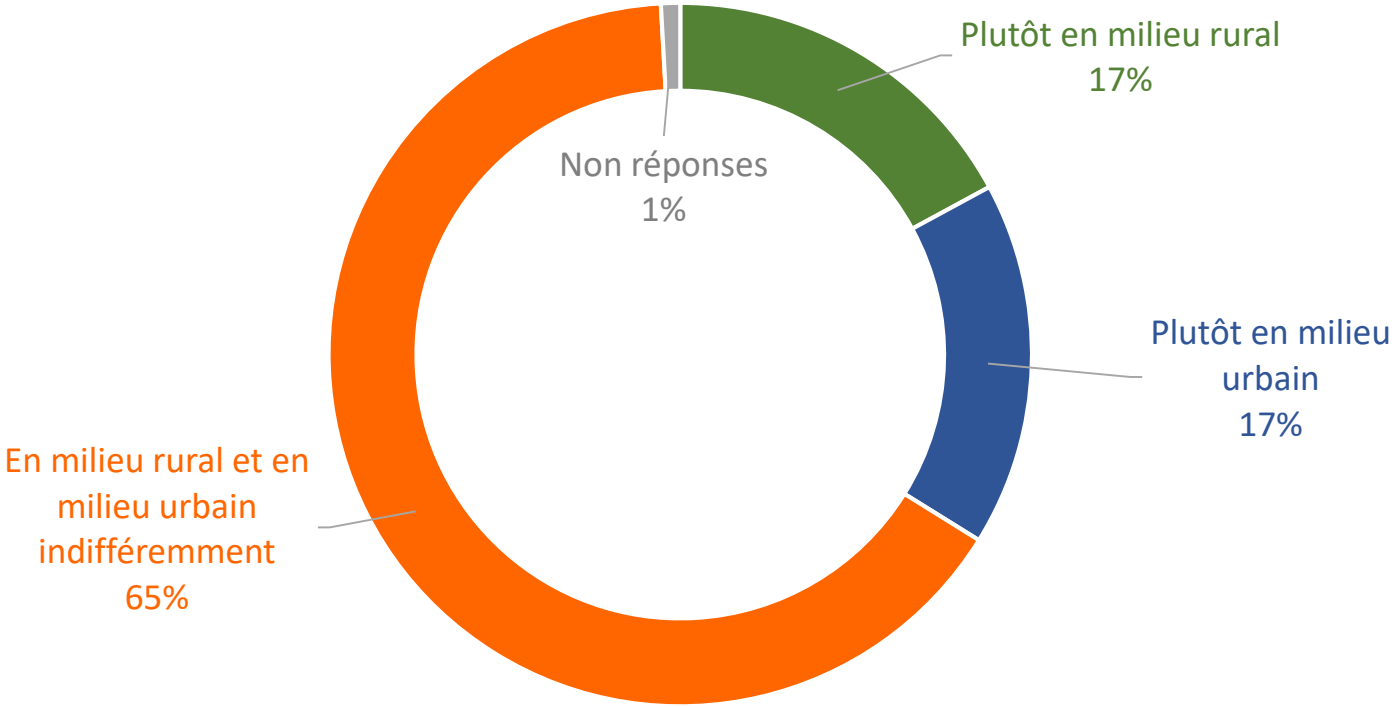

Le territoire est ici couvert de façon comparable entre rural et urbain, au plan régional. Est-ce le cas dans chacun des départements ? Des « zones blanches » bien identifiées ici et là.

Les thématiques d’accompagnement proposées par les associations

Panorama des thématiques

Sur quels sujets votre structure est-elle en mesure de proposer un accompagnement ?

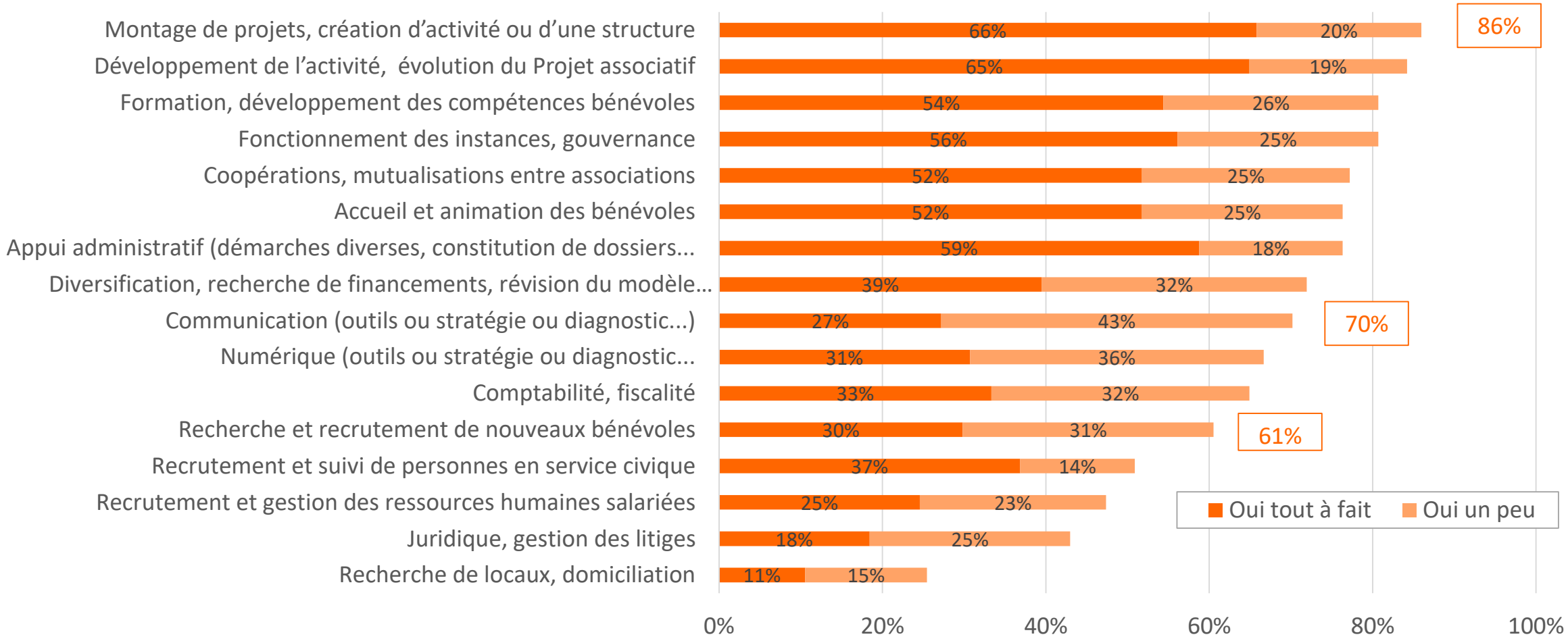

Lecture : 86% des structures associatives accompagnent les montages de projets, la création d'activité (66% tout à fait, 20% un peu)

Des fondamentaux aux sujets pointus

Les fondamentaux largement couverts	Précis et souvent proposés	Précis et moins souvent proposés	Pour des cibles spécifiques
• Montage de projets, création d'activité (86%) • Développement (84%) • Compétences bénévoles (81%) • Gouvernance (81%)	•Coopérations entre associations (77%) •Accueil des bénévoles (76%) •Appui administratif (76%) •Financement (72%) •Communication (70%) •Numérique (67%) •Comptabilité (65%) •Nouveaux bénévoles (61%)	• Juridique, gestion des litiges (41%) • Recherche de locaux, domiciliation (25%)	• Service civique (51%) • RH salariées (47%)

Une offre diversifiée, plus ou moins répandue au-delà des fondamentaux.

Lecture : 86% des structures associatives accompagnent les montages de projets, la création d'activité.

Offre et demande d'accompagnement

Deux sources précieuses d'informations

L'offre d'accompagnement en région

- Exposée par les représentants des structures associatives d'accompagnement interrogés en 2019 (présents résultats)

La demande nationale des associations

- Exprimée par les responsables associatifs interrogés au plan national en 2018.
- Etude en ligne sur ...

Des demandes bien couvertes

	Offre en région	Demande au national
Développement de l'activité, évolution du Projet associatif	65%	48%
Fonctionnement des instances, gouvernance	56%	27%
Formation, développement des compétences bénévoles	54%	44%
Coopérations, mutualisations entre associations	52%	40%
Accueil et animation des bénévoles	52%	30%
Recrutement et suivi de personnes en service civique	37%	27%

Lecture : à gauche le pourcentage des offres d'accompagnement en nombre d'accompagnateurs, et à droite le pourcentage des attentes en nombre d'associations. 65% des accompagnateurs associatifs de la région proposent un soutien en matière de développement de l'activité. Parallèlement, l'enquête nationale 2018 indique que 48% des associations sont ou souhaiteraient être accompagnées en la matière.

On peut donc estimer que l'offre est en principe satisfaisante, au regard de la demande des associations, sur ce sujet.

Quelques marges de progression

	Offre en région	Demande au national
Diversification, recherche de financements, révision du modèle économique	39%	62%
Numérique (outils ou stratégie ou diagnostic...)	31%	41%
Recherche et recrutement de nouveaux bénévoles	30%	52%
Communication (outils ou stratégie ou diagnostic...)	27%	50%
Juridique, gestion des litiges	18%	29%
Recherche de locaux, domiciliation	11%	33%

Lecture : à gauche le pourcentage des offres d'accompagnement en nombre d'accompagnateurs, et à droite le pourcentage des attentes en nombre d'associations. 39% des accompagnateurs associatifs de la région proposent un soutien en matière de diversification des financements (offre). Parallèlement, l'enquête nationale 2018 indique que 62% des associations sont ou souhaiteraient être accompagnées en la matière.

Sauf si les structures d'accompagnement concernées sont assez solides pour répondre à ces nombreuses demandes, on peut craindre que l'offre soit à renforcer, sur ce thème jugé essentiel par les associations. Et il en est de même pour la recherche et le recrutement de nouveaux bénévoles, également sur le numérique, la communication et sur le plan juridique. Des thématiques sur lesquelles les accompagnateurs souhaitent monter en compétences (voir plus loin).

Les formes d'accompagnement

Quelle(s) forme(s) peut prendre cet accompagnement, pour ce qui concerne votre structure ?

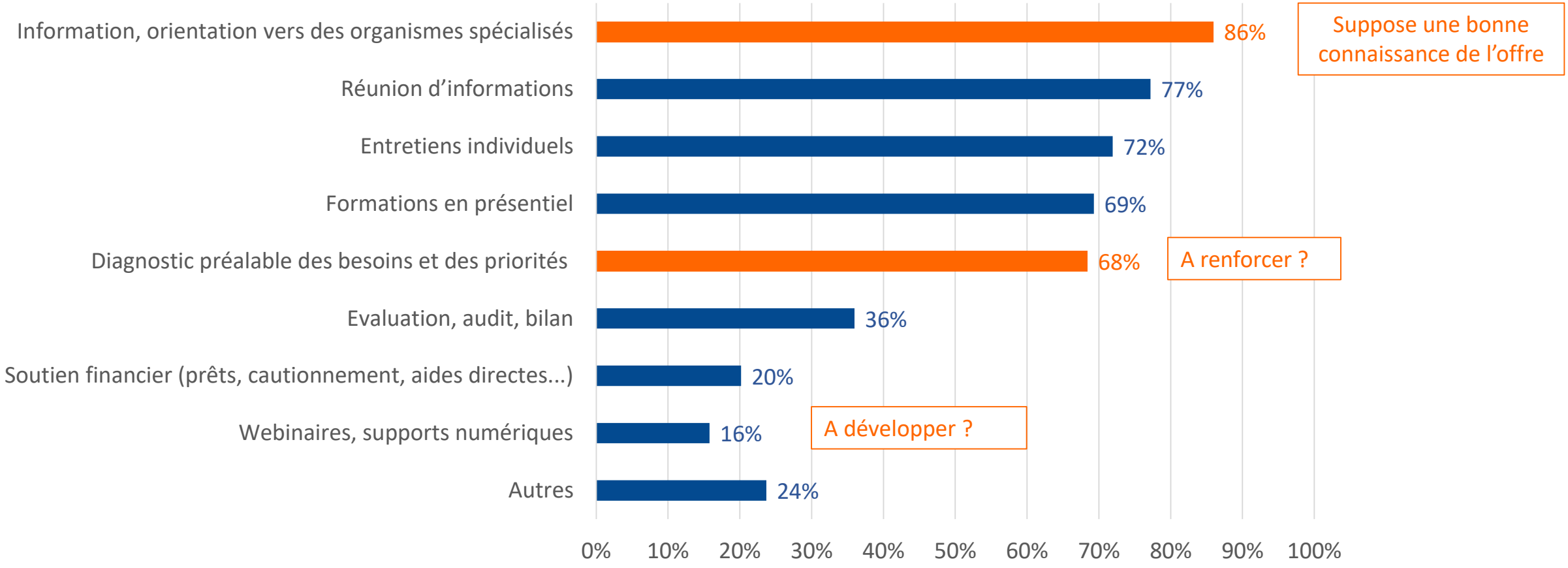

Lecture : 86% des structures proposent un accompagnement sous forme d'information, orientation vers des organismes spéci

Pour un accompagnement renforcé

Les attentes des acteurs de l'accompagnement

Qu'est-ce qui permettrait à votre structure de mieux accomplir ses missions d'accompagnement ?
Plusieurs réponses possibles

Etre mieux connue pour accompagner davantage d'associations et de porteurs de projets	61%
Plus de disponibilité pour répondre à des demandes croissantes ou pour mieux suivre les projets dans la durée	55%
Renforcer les compétences au sein de votre équipe	51%
Pouvoir construire et proposer des parcours d'accompagnement avec d'autres structures	44%
Mieux connaître les autres acteurs de l'accompagnement sur votre territoire (fonctionnement, missions...) pour orienter vos bénéficiaires	34%
Faire appel à des interventions en sous-traitance sur des sujets pointus (prestataires, mécénat de compétences...)	33%
S'appuyer sur des outils en ligne pour apporter des réponses aux questions du quotidien	31%

Plus de notoriété et de visibilité

Plus de ressources en interne (temps et compétences)

Nécessaire connaissance préalable de l'offre. Or un déficit avoué par ces 34%

Une marge de progression pour gérer le temps et se consacrer aux sujets plus ambitieux

Quelques suggestions

Des moyens financiers complémentaires pour plus d'1 répondant sur 2

Une véritable animation territoriale de proximité, surtout en rural

Sensibiliser les structures à l'intérêt du numérique. Montée en compétences numériques des accompagnateurs.

Partage d'outils entre structures

+ de coordination, gouvernance plus agile & participative pour contribuer collectivement au soutien de la vie associative.
+ de mutualisation pour apaiser les tensions

Accompagnement et formation des accompagnateurs

Un partenariat plus dynamique avec les maires de communes environnantes

Inciter les acteurs de l'accompagnement à s'organiser pour mieux s'articuler et éventuellement compléter les besoins qui ne trouvent pas de réponses.

Mentoring entre un chargé de mission senior et un junior

Un réseau opérationnel concernant la recherche de financement et notamment le mécénat.

Pour renforcer les compétences

Pour renforcer les compétences au sein de votre équipe, seriez-vous intéressé par : plusieurs réponses possibles

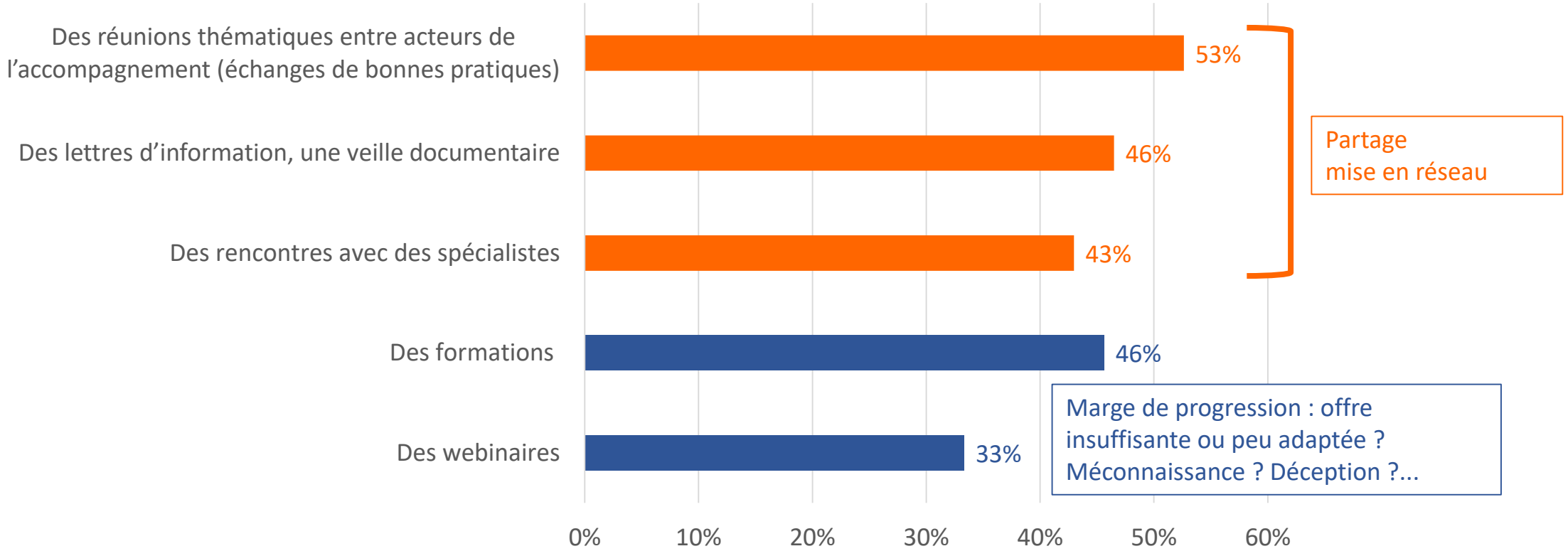

Quelles compétences ?

Parmi ces sujets d'accompagnement, quels sont les trois principaux sur lesquels vous souhaiteriez renforcer les compétences au sein de votre équipe ? Trois réponses maximum

Communication (outils ou stratégie ou diagnostic...)	32%	Formation, développement des compétences bénévoles	11%
Coopérations, mutualisations entre associations	32%	Recrutement et gestion des ressources humaines salariées	11%
Diversification, recherche de financements, révision du modèle économique	30%	Appui administratif (démarches diverses, montage de dossiers...)	11%
Numérique (outils ou stratégie ou diagnostic...)	26%	Fonctionnement des instances, gouvernance	11%
Développement de l'activité, évolution du Projet associatif	24%	Comptabilité, fiscalité	10%
Montage de projets, création d'activité, d'une structure	23%	Accueil et animation des bénévoles	8%
Juridique, gestion des litiges	19%	Recherche de locaux, domiciliation	4%
Recherche et recrutement de nouveaux bénévoles	18%	Recrutement et suivi de personnes en service civique	4%

Des besoins en compétences

- Les souhaits sont très diversifiés et réunissent entre 4% des répondants sur des sujets bien spécifiques (service civique, locaux) et 32% sur la communication et la mutualisation entre associations.
- La diversification et la recherche de financements arrivent en 3ème position : une réponse aux difficultés exprimées par les responsables associatifs et aux démarches qu'ils mènent ou souhaiteraient mener en direction des entreprises et du grand public (crowdfunding).
- Environ un quart des répondants souhaiteraient renforcer leurs compétences en interne sur le numérique, ce qui peut expliquer la relative frilosité sur le sujet, observée dans les résultats. Ce qui montre aussi qu'une bonne appropriation du numérique par les associations, passe par une offre d'accompagnement mieux préparée.
- Environ un quart, également, des répondants expriment des besoins en compétences pour mieux accompagner les projets à leur création et dans leur développement, deux thèmes qu'ils présentent comme leur cœur de métier (question 14), ce qui peut donc justifier leurs attentes en la matière.
- Ils sont 18% à souhaiter monter en compétences sur la recherche et le recrutement de nouveaux bénévoles, et 8% sur l'accueil et l'animation des bénévoles. C'est peu au regard des difficultés exprimées par les dirigeants sur le sujet et au regard de l'offre d'accompagnement (30% des répondants, seulement, s'estiment tout à fait en mesure d'accompagner les associations sur la recherche de bénévoles, 52% sur l'accueil et l'animation des bénévoles) : un certain fatalisme ? Une affaire de spécialiste ?...

Répondre à la demande et au besoin d’expertise

Le rapprochement entre l’offre d’accompagnement régionale et la demande nationale a montré que l’accompagnement pouvait faire défaut en région, sur certains thèmes :

- La diversification et la recherche de financements
- La communication
- Le numérique
- Les aspects juridiques
- La recherche de bénévoles

C’est également sur ces thèmes que les besoins en compétences sont affirmés par les structures d’accompagnement : ils se justifient donc par cette demande forte de la part des responsables associatifs, demande à laquelle ils ne sont pas toujours en mesure de répondre.

Des besoins en compétences sont aussi exprimés sur l'accompagnement des projets de développement de l'activité (24%) et sur les coopérations entre associations (32%), des sujets souvent spécifiques qui font appel à des connaissances multiples.

Constats
et premières pistes de réflexion

En résumé

- Une offre d'accompagnement (par les associations) accessible : peu de freins liés au statut des bénéficiaires, conditions d'adhésion rares, gratuité fréquente.
- Une offre diversifiée en direction des employeurs et non employeurs, des différents secteurs d'activités dont un tiers d'offres généralistes (tous secteurs d'activités).
- Au plan régional, pas de déséquilibre rural / urbain, mais certainement des « zones blanches ».
- Des demandes d'accompagnement, semble-t-il, un peu moins couvertes sur certaines thématiques : recherche et diversification de financements, recherche de nouveaux bénévoles, communication, juridique, numérique, recherche de locaux.
- Le besoin, de la part des structures d'accompagnement, de renforcer leurs compétences sur ces mêmes thématiques : cohérence des réponses et confirmation des besoins.
- Les atouts du numérique à exploiter : un besoin en compétences exprimé par les acteurs de l'accompagnement, une demande de soutien très affirmée de la part des associations, des opportunités pour gérer le quotidien de l'accompagnement et pour rompre l'éloignement de certains territoires.

Trois axes d'amélioration

Notoriété

Reconnaissance

Donner plus de visibilité à l'offre d'accompagnement

Rencontres
Échanges
Mise en réseau

Encourager la complémentarité des acteurs.
Orienter les demandeurs.

Ressources en interne (disponibilité / compétences techniques)

Répondre à des besoins croissants, parfois nouveaux
(stratégie numérique, partenariat entreprises, innovation sociale...)